



Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 23 mai 2024

L'Assemblée générale mixte des actionnaires se tiendra le jeudi 23 mai 2024 à 10 heures, au Chateaufort 28 George V, 28 avenue George V – 75008 PARIS.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 17 avril 2024 et consultable sur le site internet de la Société (<https://nexity.group/finance>).

Les informations visées à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce seront publiées sur le site Internet de la Société <https://nexity.group/finance>, dans la section « Les informations à connaître pour nos actionnaires/Assemblées générales » et pourront être consultées pendant une période ininterrompue commençant le 2 mai 2024.

Nexity – Société anonyme au capital de 280 648 620 euros.

Siège Social : 19, rue de Vienne – TSA 50029 – 75801 PARIS Cedex 08 – 444 346 795 RCS Paris.

NEXITY, LA VIE ENSEMBLE

Présente sur l'ensemble du territoire national, Nexity se définit comme un opérateur urbain au service de la régénération urbaine et des nouveaux besoins des territoires et de ses clients.

En s'appuyant sur notre double expertise d'aménageur-promoteur et de promoteur-exploitant, le Groupe déploie une offre territoriale multiproduits pour répondre à tous les besoins de nos clients, particuliers, entreprises, institutionnels et collectivités.

Engagé historiquement pour l'accès au logement pour tous et leader de la décarbonation de notre secteur, nous nous mobilisons pour un immobilier abordable et durable, neuf et réhabilité. Notre raison d'être « la vie ensemble » traduit notre engagement à créer pour nos clients, des espaces, des quartiers et des villes durables qui permettent de tisser et retisser des liens.